



Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 Juin 2026

Ouverture de Séance : 10H30

Conseillers présents : Pascal COMBRE, Christian CUBIZOLLES, Grégory DESPONT, Marie-Christine ECHAUBARD, Nicolas MATHIEU, Annie PAGE, Nicolas PORTAL, Sandrine ROUX, Marc SABATIER.

Conseillers excusés : Laury THEROND a donné pouvoir à Madame PAGE Annie
Véronique LEBRETON a donné pouvoir à Madame ROUX Sandrine.

1) Validation du PV de la séance :

Le procès verbal du 06 Avril 2026 a été adopté à l'unanimité.

POUR : 10 voix pour sur 10 votants plus 1 voix pour de Nicolas Mathieu arrivé à 10h45.

POUR : Résultat final : 11 voix sur 11 votants.

2) Renouvellement de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs).

Cette commission se réunit une fois par an. elle a pour objectif de revoir tous les permis de construire : les travaux effectués.

Si la commune comporte moins de 2000 habitants une proposition de 24 personnes est attendue aux services des impôts. Cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées des différentes taxes locales (taxe foncière (TF), taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et cotisation foncière des entreprises (CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Le Maire est membre de droit et 24 personnes de la commune désignées par le Maire.
La DGFIP retient de cette même liste 6 membres Titulaires et 6 membres Suppléants.
(voir liste).

POUR 11 Voix /Abstention 0/ Contre 0

3) Reconduction des aides à la rénovation des façades à destination des propriétaires bailleurs et occupants.

Les aides communales sont ouvertes à l'ensemble de la commune sur les façades « côté rue. La subvention est accordée dans le cadre d'un ravalement complet de la façade. Les travaux doivent être effectués par des artisans.

L'intervention est limitée par un nombre maximum de projets par an dans la limite de 10% du montant des travaux HT avec un plafond de 1000€. La ligne budgétaire affectée à cette



Mairie de Chanteuges
12, route du Haut-Allier
43300 Chanteuges
Tél. : 04 71 74 82 87
mairie.chanteuges@wanadoo.fr
www.chanteuges.fr

action est de 3000€ par an. Il est à noter que cette aide permet d'obtenir l'aide proposée par la communauté des rives du haut allier.

Pour exemple : des travaux qui s'élèvent à 10 000€ : la Mairie subventionne 1000€ et la COM-COM 1000€.

POUR 11 Voix / Abstention 0 / Contre 0

4) Projet du département 43 d'installer sur des supports d'éclairage public des caméras avec intelligence artificielle pour comptabiliser le trafic routier.

Ce dispositif a pour objectif de comptabiliser et de caractériser le trafic routier de manière continue (7 jours/7 et 24h/24) avec une grande précision, notamment en ce qui concerne le comptage des vélos.

Cette caméra sera installée à une hauteur de 6,50 mètres et 9 mètres sur un support d'éclairage public située à la sortie de la Commune dans le sens Langeac – Saugues.

POUR 6 Voix /

Abstention 2 (DESPONT, ECHAUBARD) / Contre 3 (PORTAL, MATHIEU, CUBIZOLLES)

5) Subvention 2026 à l'AFM TELETHON

L'AFM TELETHON a sollicité à la commune une subvention. Il a été discuté une subvention de 100€ pour l'année 2026. Celle-ci est accordée.

POUR 9 Voix / Abstention 0 / Contre 2 (PORTAL / MATHIEU)

6) Désignation des titulaires et des suppléants à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées)

Sur la proposition de la Présidente de la communauté de communes des rives du haut-allier, le conseil communautaire a décidé de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées entre la communauté de Communes des Rives du Haut-Allier et ses communes membres, pour la durée du mandat composée de 81 Membres.

La représentativité de la commune de Chanteuges est la suivante :

2 Membres Titulaires : Madame Sandrine ROUX et Monsieur Nicolas PORTAL

2 Membres Suppléants : Monsieur Gregory DESPONT et Monsieur Christian CUBIZOLLES



Mairie de Chanteuges
12, route du Haut-Ailier
43300 Chanteuges
Tél. : 04 71 74 02 07
mairie.chanteuges@wanadoo.fr
www.chanteuges.fr

7) Proposition d'aide aux transports des collégiens.

Depuis 2025 la Région prend en charge totalement le transport des élèves en primaire.

Il a été décidé de porter une aide pour les collégiens de 25€ par enfant et par An.

POUR : 11 Voix / Abstention 0/ Contre 0

8) Questions Divers

Projet assainissement du quartier de la Cambuse

Une réunion d'information a été tenue en Mairie avec des habitants de La Cambuse afin de leur exposer le bilan concernant l'assainissement du quartier de la Cambuse.

Après études techniques : il est impossible de réaliser ces travaux.

Déploiement de la fibre sur la commune

Demande d'information du Conseil Départemental sur les interrogations et remarques suite au déploiement de la fibre dans les communes afin de les exposer lors de l'intervention du Directeur de la régie « Auvergne numérique ».

Information du projet « Dessine-moi un Poisson »

Initié lors de la foire aux fleurs en Mai dernier.

Fin de Séance 12h45

Sandrine ROUX

Maire de CHANTEUGES



ECHAUBARD Marie

Secrétaire de Séance